

---

---

**Skis alpins — Principes directeurs pour  
la réalisation d'essais de performance  
sur pistes**

*Alpine skis — Guidelines for conducting slope performance tests*

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 8783:1999](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999>



## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8783 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel de sports et d'activités de plein air*, sous-comité SC 4, *Skis et surfs*.

Cette première édition annule et remplace l'ISO/TR 8783:1985, qui a fait l'objet d'une révision technique.

## iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 8783:1999](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999>

© ISO 1999

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation  
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse  
Internet iso@iso.ch

Imprimé en Suisse

# Skis alpins — Principes directeurs pour la réalisation d'essais de performance sur piste

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les principes directeurs pour la réalisation d'essais comparatifs sur des skis alpins, avec pour objectif l'évaluation des caractéristiques de performance.

Elle s'applique aux skis alpins conformes à l'ISO 6289.

## 2 Référence normative

La norme suivante contient des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, l'édition indiquée était en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer l'édition la plus récente de la norme indiquée ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 6289:1985, Skis — *Termes et définitions*. [ISO 8783:1999](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999)  
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999>

## 3 Termes et définitions

Pour les besoins de la présente Norme internationale, les termes et définitions donnés dans ISO 6289, ainsi que les suivants, s'appliquent.

### 3.1

#### **tenue de carres**

caractéristique du ski permettant d'éviter les glissements latéraux imprévus sur neige dure, pour un angle donné de prise de carre et une pente donnée

### 3.2

#### **déclenchement du virage**

caractéristique du ski concernant l'effort nécessaire pour déclencher un virage

NOTE La maniabilité est d'autant plus grande que l'effort et le mouvement requis sont moindres.

### 3.3

#### **stabilité**

caractéristique du ski lui permettant de garder sa direction, à une vitesse donnée, malgré des perturbations de gauche et de droite

### 3.4

#### **virage coupé**

caractéristique du ski permettant l'exécution d'un virage coupé, suivant un rayon donné, sur neige dure, avec un minimum de dérapage et de broutage

### 3.5

#### conduite de virage

caractéristique du ski en cours et en fin de virage, afin de changer de direction

## 4 Principe

Évaluation du comportement à l'usage des skis par

- un classement subjectif et comparatif par des essayeurs compétents, sur la base de critères d'essai définis;
- un support statistique s'appuyant sur un nombre suffisant de résultats isolés, en tenant compte des essayeurs, des conditions de terrain et des skis d'essai.

## 5 Conditions d'essai

Le parcours d'essai doit offrir un terrain sur lequel toutes les manœuvres à skis sont possibles. Ce site doit permettre à tous les essayeurs d'exécuter les mêmes manœuvres, au même endroit de la pente.

L'essai doit être effectué sur neige dure et bien préparée.

Chaque essayeur doit essayer tous les skis d'un groupe prédéterminé. Les skis entrant dans la même catégorie de skis d'essai doivent être essayés en une journée, si les conditions de neige ne varient pas considérablement au cours de la journée. Sinon, l'essai doit être interrompu et poursuivi dès le lendemain, sous réserve que les conditions de neige soient comparables.

iteh STANDARD PREVIEW  
(standards.iteh.ai)

## 6 Essayeurs

ISO 8783:1999

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999>

### 6.1 Exigences

Les essayeurs doivent être indépendants, neutres et discrets, tels que des experts assermentés.

### 6.2 Niveau de skieur

Le niveau de skieur des essayeurs doit pouvoir permettre une évaluation représentative des skis conformément au parcours d'essai prévu. La condition physique des essayeurs doit être suffisante pour les besoins de l'essai. Il convient que leur condition physique et leur niveau de skieur ne varient pas sensiblement au cours de l'essai. Les essayeurs doivent être compétents et entraînés aux techniques de ski selon les critères d'essai ainsi qu'à la décomposition des mouvements.

### 6.3 Aptitude à l'évaluation

Les essayeurs doivent être parfaitement informés sur tous les critères d'évaluation ainsi que sur le système d'échelle de classement.

## 7 Comité d'essai

Un comité d'essai se composant d'au moins trois experts techniques et du responsable d'essai doit superviser les essais.

Le comité d'essai doit déterminer par un vote à la majorité le moment où les conditions sont adéquates pour les essais.

## 8 Skis d'essai

Les skis d'essai doivent être typiques du modèle à essayer et doivent être soumis aux essais dans l'état où ils sont livrés par le fabricant. Les skis d'essai doivent être contrôlés et s'il s'avère nécessaire, au cours de l'essai, de les remettre en état, le faire conformément aux instructions du fabricant.

Les surfaces de glisse doivent être propres et uniformément fartées selon les conditions de neige au moment de l'essai.

Pour chaque essayeur, la chaussure et la fixation doivent être positionnées en fonction du point de montage repéré sur le ski, par exemple en utilisant des fixations avec butée avant mobile.

## 9 Évaluations

### 9.1 Critères

Les critères devant faire l'objet des essais sont énumérés ci-dessous:

- tenue des carres;
- déclenchement du virage;
- stabilité;
- virage coupé;
- conduite de virage.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

### 9.2 Classification

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999>

Il est nécessaire d'utiliser un ski de référence pour un classement comparatif correct. Ce ski de référence doit être utilisé successivement par tous les essayeurs. Les skis d'essai sont évalués par comparaison avec les performances des skis de référence.

Pour l'évaluation des caractéristiques de comportement, il convient d'utiliser une échelle de classement à cinq degrés:

- très bon;
- bon;
- satisfaisant (aucune caractéristique spéciale positive ou négative);
- faible;
- très faible.

## 10 Préparation

Le ski d'essai doit être uniquement essayé en parfait état (absence de rayure). Lorsque la surface de glisse est très endommagée, le ski doit être retiré de l'essai afin de remettre à neuf la zone endommagée.

Aucun essai ne doit être effectué avant l'essai officiel et personne ne doit être autorisé à skier avec les skis d'essai avant cet essai officiel.

## 11 Éléments de réglage supplémentaires (plaques d'amortissement)

Si un modèle de ski est exclusivement vendu une fois ces éléments supplémentaires fixés ou montés, ce modèle de ski peut alors être soumis aux essais dans sa catégorie avec des skis comparables ne comportant pas ce type d'élément.

Si un modèle de ski peut être réglé à l'aide d'éléments en option afin de modifier ses performances, il convient alors de pouvoir essayer également cette fonction particulière, ou de pouvoir effectuer un essai séparé du ski comportant les éléments de réglage.

## 12 Fixations

Tous les skis d'essai doivent être équipés d'un système de fixation identique, ce que l'organisme d'essai doit garantir.

Exception: Si, pour des raisons techniques, il est nécessaire d'utiliser un système harmonisé se composant du ski et/ou de la fixation et/ou de la chaussure de ski, une solution exceptionnelle peut faire l'objet d'un accord avec le comité d'essai.

## 13 Rapport d'essai

Le rapport d'essai doit inclure les informations suivantes:

- a) faire référence à la présente Norme internationale;
- b) indiquer si les skis sont essayés dans l'état où ils sont livrés ou s'ils ont reçu un traitement pour l'essai;
- c) une description des skis essayés et l'indication de leur longueur;
- d) les évaluations individuelles prises en compte;
- e) le résultat final et les écarts-types;
- f) tout écart significatif par rapport à la moyenne des skis et des essayeurs (par exemple poids ou taille de l'essayeur, longueur ou largeur des skis, ligne de cotes).

## 14 Publication des résultats d'essai

Les résultats d'essai publiés doivent fournir des informations sur toutes les conditions d'essai et de neige.

Si les caractéristiques du ski sont décrites verbalement, il convient d'utiliser uniquement des termes techniques clairement définis.

Si la publication fournit des informations sous forme d'un résultat global, le poids des informations individuelles et le raisonnement de ce système d'évaluation doivent être expliqués. Toutes les considérations ayant conduit au résultat global doivent être publiées.

Une personne ou une instance appropriée doit prendre la responsabilité légale de la réalisation des essais et de la publication des résultats d'essai.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8783:1999

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 8783:1999

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/7a3c8ade-4eb7-405e-afbf-b8b31631145d/iso-8783-1999>